

# EHPAD

## Résidence

### *La Croix Bleue*

[Version française](#)   [Renseignements](#)   [Admission](#)   [Entrée](#)

## Entrée

Afin de préparer votre entrée ou celle d'un proche, un dossier d'inscription vous sera remis. L'inscription ne sera définitive qu'à réception de ce document.

Avant votre entrée, une visite de l'établissement est conseillée. Celle-ci permet un premier aperçu des lieux, ainsi qu'un premier contact avec les autres résidents et les membres du personnel.

A votre arrivée, nous vous remettons le règlement de fonctionnement qui précise les modalités pratiques de votre vie à l'EHPAD.

Un contrat de séjour personnalisé, définissant nos engagements réciproques, est proposé à votre signature (vous y trouverez les principales formalités administratives d'admissions).

Pour les personnes qui sont dans l'incapacité de signer, ce contrat sera remplacé par un DIPC (Document Individuel de Prise en Charge). Seul le Médecin Traitant ou le Médecin Coordonateur est habilité à déterminer si la personne peut ou non signer le contrat de séjour.

Au moment de l'accueil, nous prendrons un temps pour recueillir vos habitudes de vie.

L'établissement s'emploie dans l'ensemble des actions qu'il met en oeuvre, à maintenir le

plus haut niveau d'autonomie possible de chaque résident accueilli

D'une manière générale, nous privilégions « Faire faire, plutôt que faire à la place de ».

## Abonnez-vous à la newsletter

## Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées

EHPAD La Croix Bleue

9 rue Guynemer  
12700 CAPDENAC-GARE

Tél : 05 65 64 73 05

Fax : 05 65 64 89 78



## ANRAS

Association Nationale de Recherche et d'Action  
Solidaire

3 chemin du Chêne Vert  
31130 FLOURENS

Tél : 05 62 74 81 50

Fax : 05 62 74 81 51



[Haut de page](#)